

Procès-Verbal du conseil d'école élémentaire
Jeudi 12 novembre 2020, 18h15 (visio)

Etaient présents :

M. SAADA, Maire

Mme MOUNOURY, 1^{ère} maire adjointe, commission scolaire

Mme PEDOUSSAUT, responsable des services à la population à la mairie

M. KHOUDJA, responsable service enfance CCEJR

Mmes GUENARD, PINTO, FERREIRA, ROMEU, LARREY, PORTRON, KOVACIC, GILLET enseignantes.

Mrs BUI DUY DAN, CHANON, NOUGUES, TILLY, enseignants.

Mmes GUILLE, PETRE, VORBE, METZ, LARCHER, GUTIERREZ, COURTOIS, GIRARD, LEVASSEUR, parents d'élèves élus FCPE.

Mme ROY, directrice de l'école élémentaire et présidente du conseil.

Etait excusée :

Mme JOUSSET, référente scolaire à la mairie

Avant de débiter, Mme Roy rappelle succinctement les règles de déroulement d'un conseil d'école :

- Les parents élus peuvent venir selon le nombre de sièges attribués. Un titulaire peut être remplacé par un suppléant.
- Un coupon-réponse est à rendre (sur papier ou par mail) pour prévenir de sa présence (ou de son absence) et ainsi permettre à Mme Roy d'organiser cette réunion.
- Les points sont abordés selon l'ordre du jour d'où la nécessité d'y faire inscrire les sujets au préalable.
- Aucun nom d'enfant ni sujet relatif à un élève en particulier ne doit être abordé lors d'un conseil d'école. Les sujets abordés sont ceux relatifs à l'école en général (fonctionnement, etc.). Les questions pédagogiques individuelles, relatives au fonctionnement propre de chaque classe ne sont pas abordées en conseil d'école.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 3EME CONSEIL D'ECOLE (DU 11/06/19) :

L'équipe enseignante remercie la mairie pour ce qui a été fait depuis le dernier conseil d'école.

- **Réfection de la classe de M. Bui Duy Dan**

- **Le changement des 4 portes de toilettes de la grande cour**

- **Sanitaires :** des distributeurs de papier WC ont été installés dans chaque toilette, des distributeurs de savon ont été ajoutés dans les toilettes. Les distributeurs de papiers sont toujours un peu difficiles à utiliser (ils bloquent souvent). La municipalité va signaler le problème.

- **La pose de la barre son en classe 8 :** faite par les services techniques, le raccordement n'était pas aux normes françaises, Monsieur Chanon a dû acheter un câble.

- **Le mécanisme automatique de sonnerie de récréation :** a été mis en place, très pratique.

2. BILAN DE LA RENTREE :

↳ **Résultats des élections de parents :** Le taux de participation est en nette augmentation par rapport à l'an passé : 44.82 % (an passé : 32.90%) grâce aux votes par correspondance. Par contre il y a eu de nombreux votes nuls à cause d'enveloppes mal ou non remplies. 1 seule association de parents était candidate : la FCPE obtient donc les 11 sièges.

↳ **Effectifs** Il y a actuellement 267 élèves répartis sur 11 classes.

L'école accueille cette année : Mme Pinto et M. Tilly en CE1 et Mme Larrey en CM1. 2 nouvelles AVS ont été nommées sur l'école : Mmes Fontaine et Vasconcelos.

↳ **Rased :** Les enseignantes du **RASED** apportent aussi leur savoir-faire auprès d'élèves du cycle 2 principalement. Mme Gourlaouen (aide pédagogique) s'occupe des apprentissages (principalement maths et français) et Mme Delauné (aide relationnelle) s'occupe des comportements (le « devenir élève »).

La psychologue scolaire de notre secteur est Mme Fournier.

↳ **Mise à jour du règlement intérieur** Une modification a été apportée à l'article 4, relatif au protocole sanitaire à suivre en cas de crise. Le règlement est approuvé à l'unanimité. Il sera mis en ligne sur le site de l'école et collé dans les cahiers de liaison après ce conseil d'école.

↳ **Gestion des absences :** Les parents élus demandent un retour immédiat de l'école aux parents en cas d'absence non prévue de leur enfant le matin à 8h20/30. Problème : les enseignants ne peuvent pas quitter la classe pour appeler ou envoyer un mail car personne pour le faire, J. ROY a demandé à plusieurs reprises si un poste d'ATSEP pouvait être créé par la mairie, ça pourrait faire partie de son rôle. Mais la demande a été refusée encore cette année car la municipalité considère que ce poste relève de l'Education Nationale. Mme Roy rappelle que le fonctionnement des écoles relève du budget municipal. Mme Roy précise qu'il est nécessaire de rappeler aux parents qu'ils doivent informer l'école dès que possible de l'absence de leur

enfant. Cependant, avec le protocole sanitaire (récréation échelonnée) la directrice ne peut pas consulter le répondeur de l'école à chaque récréation car elle doit surveiller ses élèves. Les messages des parents (ou autres) ne sont donc écoutés qu'à midi.

Les parents demandent si le personnel du CLE qui passe dans toutes les classes le matin pour la cantine ne pourrait pas lister les absents afin d'appeler les parents ? M. Koudja répond que ce n'est pas dans les prérogatives des animateurs puisque cela relève du temps scolaire.

Les parents déplorent un manque d'information aux parents en cas d'absence prolongée des enseignants. Mme Roy explique que dès que les informations sont connues, elles sont transmises aux parents. Pour la seule absence de cette année, une remplaçante a effectué tout le temps du remplacement, ce qui est déjà très bien car elle aurait pu être envoyée ailleurs, notre école n'étant pas prioritaire (grosse école) et les besoins en remplacement allant croissants, en ce moment.

3. PROJET D'ECOLE :

↳ Les actions du projet d'école

Le projet d'école 2020 sera sensiblement le même que celui de l'an passé, puisqu'il n'avait pas pu être mis en œuvre ou très peu. Les axes de ce projet sont :

Pôle 1 : ambition pour tous et excellence (une école qui garantit l'acquisition des compétences du socle commun) - Améliorer les résultats en calcul mental, établir des stratégies individuelles de calcul mental - Comprendre des textes variés grâce à diverses procédures
Pôle 2 : Bien-être pour tous (une école qui offre un cadre serein, accueillant, épanouissant pour vivre et apprendre ensemble) - Ouvrir l'école aux parents (BCD, défi maths, festival du livre, exposition, spectacle, blog de l'école) - Améliorer la communication parents- enseignants
Pôle 3 : cultures et citoyennetés responsables (une école qui donne accès à la culture et qui permet de développer l'esprit critique) Sensibiliser les élèves au développement durable (Scool'Bus, défi vélo, tri des déchets)
Pôle 4 Equité et inclusion pour tous et pour chacun (une école inclusive qui accompagne le parcours scolaire de chaque enfant) - systématiser les prises de contact avec les professionnels travaillant avec les enfants - mettre en place une fiche de suivi sur le groupe scolaire (maternelle/élémentaire)

↳ Evaluations nationales CP/CE1 : passées courant septembre, il s'agit d'évaluations diagnostiques qui répondent principalement à 1 objectif : fournir aux professeurs des outils pour adapter leurs pratiques pédagogiques à leurs élèves. Une 2^{ème} phase d'évaluation aura lieu en février pour les CP uniquement. Les résultats ont été transmis aux parents de façon individuelle, en fonction des besoins.

4. ACTIVITES PEDAGOGIQUES :

↳ Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont effectuées à raison de 36h annuelles pour les enseignants, 1hmax/semaine pour un élève. Elles sont faites le midi, les lundis et jeudis, de 12h à 12h30 pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 (mangeant au 2^{ème} service) ; et de 13h20 à 13h50 pour les élèves de CP et CE1 mangeant au 1^{er} service.

↳ ABCD : Plusieurs parents et retraités viennent encore nous aider pour la BCD. Nous avons assez de bénévoles pour que toutes les classes (y compris les GS de Valérie Cotton) puissent en bénéficier. Les enseignants remercient vraiment ces personnes qui s'investissent ainsi dans notre bibliothèque. En raison du confinement actuel, les bénévoles ne sont plus autorisés à se déplacer pour effectuer les séances.

Le festival du livre ne sera pas organisé cette année à cause du contexte sanitaire.

↳ Intervenants : Les CE2, CM1 et CM2 ont commencé un projet Badminton initié par Fabien Magnol.

Les classes de Mme Roy, Romeu et Nougès continuent leurs projets Théâtre avec Damien Castex, et auront 16 séances dans l'année. Les CM1 de M. Chanon bénéficient d'une initiation au théâtre le 12 et 13/11

Une intervenante musique, recrutée et financée à 50% par la CCEJR, Claire Monestier, devrait intervenir pour les CE2 et les CM2 de l'école, à partir de novembre. Une stagiaire Dumiste Sabrinel Avot prendra part aux projets à partir de février.

↳ Sport, projets, sorties :

- **Piscine** pour les 2 classes de CE1: 15 séances de 35 minutes effectives dans l'eau, à la piscine de Breuillet, les vendredis matins du 25/09/2020 au 12/02/2020. Les 2 classes de CP sont prévues du 05/03/2021 au 26/06/2021. Problème lors du départ à 8h30 : le car ne peut pas passer avec les voitures garées de façon anarchique dans la rue (et le virage). Mme Mounoury va demander à la police de passer régulièrement pour dissuader les parents qui se garent en dehors des parkings.

- **Rencontres USEP :** Comme depuis quelques années, les classes de cycle 3 se sont engagées dans le projet Scola-foot. Les CM1 sont inscrits à Scola-Hand.

- Sorties / Projet :

Visite d'un apiculteur le 15/10 pour les CE2, dans le cadre de la semaine du goût

Atelier « Concert de Poche » pour les CM2 le 16/10/20

Atelier EDD sur la création d'éponge Tawashi pour les CM1 le 16/10/20

Musée en herbe pour les CM1 les 2 et 3 novembre

En novembre, des sorties étaient prévues mais annulées à cause du protocole sanitaire et de Vigipirate (Sortie au château de Blandy les Tours pour les CM1, Sortie au château de Fontainebleau pour les CM2, Sortie au Château de Breteuil le 17/11 pour les CP, Sortie à la Cité des Sciences pour les CE1)

Les 5 et 10/11 ont eu lieu les spectacles de la compagnie « des Bacs à sable » pour les CE1 et CE2. Une intervention du PALM (Préhistoire) pour les CE2, prévue le lundi 16 novembre

Les CM1 effectueront une animation « Maquette du Moyen-âge » les 23 et 24 novembre, un « Escape Game » à l'école le 7 décembre et un spectacle sur les Fables de La Fontaine le 14 décembre.

Les CM2 auront une intervention IGPS le 8 décembre

Un spectacle de la compagnie des bacs à sable aura lieu le 15/12 pour les CP

Un spectacle de magie est prévu le 15/12 pour les CM2

Si possible de sortir, les CM1 iront à Hapik faire une initiation escalade le 18/12.

Intervention de la BPDJ pour les CE2, CM1 et CM2 le 15/03

- **Cross** : Cette année, les courses ont dû être faites séparément, la semaine du 12/10, chaque niveau sur un créneau différent, avec seulement 2 parents présents pour aider à l'encadrement de la course. Mme Roy remercie la mairie pour ces démarches auprès de la préfecture. Les enseignants remercient les parents accompagnateurs pour leur aide et aussi les parents qui ont respecté les mesures sanitaires en ne venant pas assister aux courses. Si la déclaration peut être faite dès maintenant, les enseignants souhaitent faire le cross de l'an prochain à la même date, le vendredi avant les vacances d'automne.

- **Conseil des enfants** : Les délégués de classes ont été élus la semaine suivant les élections de parents (du 12 au 16/10). Les classes ont pu utiliser le matériel électoral demandé pour l'occasion. Les délégués devaient être réunis le 06/11 pour finir le travail de l'an passé sur les règles dans les sanitaires, mais ce conseil a dû être annulé à cause du protocole sanitaire. Les élections du CME auront lieu le 1er décembre

↳ **Sensibilisation aux gestes de 1^{er} secours** : Les parents élus envisagent une sensibilisation aux gestes de 1^{er} secours pour tous les élèves de l'élémentaire mais, en raison de l'obligation du port du masque, leur budget a été utilisé pour fournir un masque lavable à chaque enfant. L'idée est en suspens pour le moment.

5. FINANCES :

↳ **Dotation municipale :**

Pour 2020 : celle-ci s'élève à 35€ par enfant pour les fournitures de classe (cahiers/stylos/manuels ...) S'y ajoutent environ 20€ par enfant pour les achats regroupés au niveau de l'école (arts plastiques, manuels communs, outils pédagogiques pour les différents niveaux)

Pour les sorties et animations, nous avons un budget d'environ 18€/élève et 19€/élève pour le transport.

Un budget d'environ 18 000 € est attribué aux séances de piscine (séances et transport)

Un nouveau marché devait être relancé l'an dernier pour les fournitures et pour la maintenance informatique. Mme Pedoussaut explique que cela sera fait en 2021. Mme Roy rappelle qu'il faut prévoir la maintenance des TNI aussi car beaucoup d'ampoules arrivent en fin de vie. La municipalité essaie de joindre GEMS à ce sujet, en vain.

↳ **Coopérative** : Mme Roy remercie M. Nougues qui continue la gestion en tant que trésorier. Les fonds sont utilisés à des fins pédagogiques (sorties, projets...). Un bilan des dépenses et recettes est transmis.

6. ACTIVITES PERISCOLAIRES :

↳ **Etude** : Depuis cette rentrée, il y a 4 classes d'études les lundis, mardis et jeudis, et 3 classes les vendredis. Les groupes sont fixes, dans la mesure du possible, un niveau par groupe pour éviter le brassage. Mme Roy explique que cela est impossible le vendredi car 3 groupes seulement. M. Koudja pense qu'un 4^e groupe doit pouvoir être créé le vendredi, en attente du retour de la RH. L'étude est assurée par des enseignants : Mmes Portron, Ferreira, Cotton et Roy, M. Chanon, M. Nougues, M. Dassonville. Un animateur, Corentin, assure également l'étude le lundi (sera remplacé certainement par Mme Kovacic car le CLE a besoin de récupérer son animateur pour le problème de non brassage également).

En cas d'absence d'un enseignant de l'étude : son groupe doit aller en garderie car la CCEJR ne prévoit pas de remplaçant. Les inscriptions sont annuelles et sont gérées par la CCEJR.

↳ **Cantine** : Les parents élus ont plusieurs questions concernant le temps de midi :

- Ils évoquent le problème des verres empilés à la fin du plat avec les assiettes et donc pas d'eau possible pour le dessert. M. Koudja va transmettre ce problème.

- Ils demandent si les restes des plats précédents (entrée ou plat) restent à la disposition des enfants jusqu'à

la fin du repas pour les enfants qui n'aiment pas la suite du repas (compensation au lieu d'eau et pain). M. Koudja explique que les animateurs demandent toujours si les enfants veulent se resservir avant de passer au plat suivant. De plus les enfants connaissent le menu car il est lu en début de repas par un enfant.

- Ils aimeraient que le programme des activités à venir soit affiché pour que les enfants soient au courant de ce qui est proposé et puissent s'inscrire. M. Koudja pense que cela est déjà fait à l'intérieur du CLE, à vérifier.
- Ils rapportent que les quantités sont un peu justes, surtout avec 1 élément en moins (pour éviter le surcoût du bio) et que la qualité est en baisse selon les retours des enfants.

7. SECURITE :

↳ **Exercice incendie :** Il a été effectué le 10/09 sans problème particulier.

↳ **PPMS :** Le document PPMS a été mis à jour pour cette année scolaire. L'exercice « alerte-attentat », qui devait être obligatoirement effectué avant les vacances de La Toussaint, a été fait le jeudi 08/10. Un bilan a été envoyé en mairie. L'exercice s'est bien déroulé dans l'ensemble, les élèves ont eu le bon comportement. Par contre, toujours quelques problèmes ont été soulevés au niveau de la sécurisation du site ou de la procédure d'alerte, notamment : des portes qui ne peuvent se fermer facilement de l'intérieur, les rideaux qui sont à l'extérieur qui peuvent être soulevés par quelqu'un se trouvant dehors, le message d'alerte peu audible et/ou non compréhensible dans certaines classes

↳ **Vigipirate :** actuellement au stade urgence attentat, dont voici les mesures :

- affichage de l'infographie Vigipirate Urgence Attentat à l'entrée de tous les établissements scolaires ;
- contrôle des sacs à l'entrée (systématique ou aléatoire) de toute personne pénétrant dans l'enceinte de l'établissement (élèves comme adultes) ;
- contrôle et relevé d'identité des personnes extérieures de façon systématique ;
- contrôle renforcé des accès (vigilance accrue) ;
- signaler aux forces de l'ordre tout individu, véhicule ou objet suspect aux abords immédiats et à l'intérieur du site ; Mme Roy demande de mettre en fonctionnement l'éclairage de la grande cour car il est très difficile de voir les parents au portail à 18h.

- éviter tout attroupement d'élèves ou d'adultes devant les établissements scolaires ;

Les entrées dans l'école doivent être signalées clairement à la directrice (parents à l'interphone car pas de visiophone) et entrée de personnel municipal ou de travaux non habituel.

Les enseignants vérifient la fermeture des portails au début de leur service : 8h20 et 13h50.

La remise des livrets du 1^{er} trimestre ne pourra pas avoir lieu comme habituellement (même si les enseignants respectaient les mesures Vigipirate déjà les années passées) en raison du protocole sanitaire qui demande une limitation des déplacements et contacts.

Pour des raisons évidentes de sécurité, il est rappelé aux parents que le code de l'interphone du CLE ne doit pas être fourni aux enfants. Le code permet d'ouvrir le portail sur les heures du périscolaire.

↳ **Protocole sanitaire :** Depuis septembre, l'école respectait un protocole sanitaire national, incluant un lavage fréquent des mains et une distanciation si possible des enfants. Le brassage des groupes devait être, dans la mesure du possible, évité. L'école appliquait déjà strictement ce protocole, les entrées, sorties et récréations sont échelonnées par niveau de classe depuis le début de l'année. Chaque parent a reçu en début d'année un livret expliquant ce protocole, réalisé par J. Roy.

Depuis début novembre, le protocole est renforcé avec limitation stricte de brassage (pas de changement pour notre école donc) et port du masque dès le CP. Les parents ont eu un courrier expliquant cela dans les cahiers de liaison. Mme Roy remercie la mairie et la FCPE pour les masques fournis aux enfants.

8. TRAVAUX :

↳ **Cantine maternelle / CLE :** Mme Mounoury informe que la livraison est prévue en février/mars 2021, au mieux.

↳ **Parking enseignants :** Si la situation doit perdurer, il serait bien de refaire un panneau expliquant le parking réservé aux enseignants car ce n'est pas clair pour les parents, ainsi qu'un panneau expliquant l'interdiction de stationner dans l'allée derrière (accès chantier), car des parents se garent aux deux endroits. Il sera peut-être nécessaire de garder le parking provisoire ensuite, car le nouveau ne semble pas contenir assez de places pour tous les personnels de l'école. Mme Mounoury demandera à la commission urbanisme.

Ce compte rendu sera publié sur le site de l'école élémentaire dont voici l'adresse : <http://blog.crdp-versailles.fr/elembouissoussaintyon> et distribué aux familles qui le souhaitent.

Le Conseil se réunira à nouveau le vendredi 12/03/2021 à 18h30.

La présidente du conseil, J. Roy.